



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 07 Octobre 2021

Un plan d'actions pour rendre le numérique accessible à tous : deux conseillers numériques ont été recrutés

L'Agglomération de La Rochelle fait partie des territoires les plus avancés dans la lutte contre la fracture numérique. Dans le cadre du déploiement de la stratégie d'inclusion numérique, des solutions sont proposées au sein de l'Agglo pour accompagner les personnes en situation de fragilité numérique.

L'une des premières actions a été de recruter **deux conseillères numériques**. Leurs missions consistent à rendre les usagers autonomes, les accompagner dans l'utilisation du numérique pour réaliser leurs démarches et activités quotidiennes.

Une des conseillères travaille en itinérance, en collaboration avec les 28 communes de l'Agglo, elle vient juste de prendre ses fonctions. La deuxième conseillère est quant à elle déjà arrivée à la **Médiathèque Michel-Crépeau** de La Rochelle depuis le début du mois de septembre.

Ce dispositif s'inscrit au sein du **plan France Relance du Gouvernement** dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt auquel l'Agglo de La Rochelle a répondu et a été retenue.

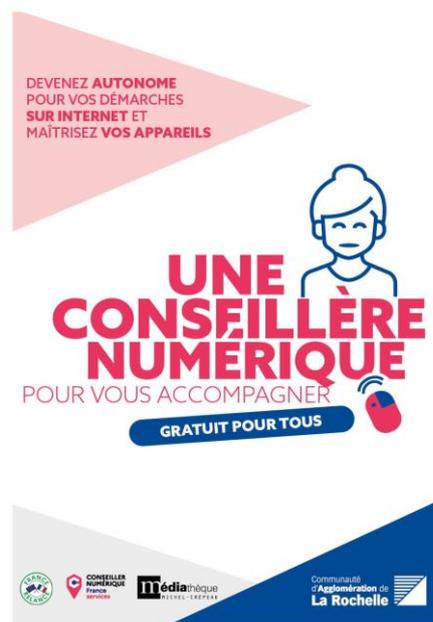
Pour contacter la conseillère numérique en itinérance :

- L'utilisateur l'appelle **directement** par téléphone au **07 71 50 67 41**.
- La Conseillère Numérique évalue le besoin et prend un rendez-vous avec l'utilisateur. Cet accompagnement se déroule dans l'un des locaux mis à disposition par les communes de l'Agglomération.
- Si l'utilisateur se situe plus dans une démarche d'urgence, la conseillère réoriente vers la structure la plus adéquate telle que les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ou l'Assistance Sociale du Département de Charente-Maritime.

Pour rappel, les autres dispositifs de l'Agglomération de La Rochelle sont :

- **Le Pass Numériques ou chèques #APTIC**

Conçus sur le modèle des titres-restaurants, les Pass numériques #APTIC permettent de **financer des services de médiation numérique**. Plus d'infos : agglo-larochelle.fr/vie-pratique/numerique





CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

- **Les Points d'Accès Publics - Cyberlocal**

Depuis 2010, la Communauté d'Agglomération déploie sur son territoire des Points d'Accès Publics de proximité à Internet (PAP) en libre-service et entièrement gratuits. C'est aujourd'hui 33 PAP, représentant un parc de plus de 60 ordinateurs, qui sont à disposition du public ainsi que 3 médiathèques entièrement couvertes en Wi-Fi. Voir la carte : <https://cyberlocal.net/>

BUREAU PRESSE / RESPONSABLES DES RELATIONS MEDIAS
Cabinet du Maire de La Rochelle et Président de la
Communauté d'Agglomération
Géraldine de Oliveira - +33 (06) 78 82 95 04 -
geraldine.de-oliveira@ville-larochelle.fr
Anne Michon - +33 (06) 17 01 43 72 -
anne.michon@agglo-larochelle.fr

UN ACCOMPAGNEMENT TOUS NIVEAUX POUR :



ADRESSEZ-VOUS À NOS CONSEILLÈRES
POUR VOUS AIDER À RÉALISER
VOS DÉMARCHES
ET ACTIVITÉS QUOTIDIENNES



À la Médiathèque Michel Crépeau

les lundis entre 16h et 18h
les mardis et vendredis entre 15h et 18h
les mercredis entre 10h et 12h et 17h et 18h
les samedis entre 10h et 12h et 14h et 15h

Ou dans les communes de l'Agglomération



PERMANENCE PRÈS DE CHEZ VOUS

sur prise de rendez-vous
au 07 71 50 67 41